

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 25 NOVEMBRE 2024 – Séance ouverte à 18h02

L'an deux mil dix vingt-quatre et le vingt-cinq novembre, le Conseil Municipal, dûment convoqué, le dix-huit novembre deux mil dix vingt-quatre, s'est réuni en session ordinaire à la mairie.

Etaient présents : MM. BESSON C, CHIABOT C, DIAZ F, DORIS P, GRITTI C, JACOLIN S, MASNADA C, MEDAVIT G, SIONNET H.

MMES DORIS N, USAL C.

Etaient excusés : CHATELAIN ML, GOBBO Y, MARTIN C.

M. Cédric BESSON a été désigné en qualité de secrétaire de séance.

- DEMANDE D'UNE AIDE FINANCIERE AU DEPARTEMENT DE L'ISERE POUR LA REFECTION DU MUR DU CIMETIERE

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil municipal que l'un des murs du cimetière de la commune est en mauvais état et pourrait s'effondrer à moyen terme. Il est possible de solliciter une aide financière auprès du Département de l'Isère.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de solliciter une aide financière auprès du département.

- PRISE EN CHARGE DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que, afin de faciliter le règlement des dépenses d'investissement du 1er trimestre 2025, et de pouvoir faire face à une dépense d'investissement imprévue et urgente, le Conseil municipal peut autoriser le Maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget de 2024, à savoir :

Chapitre 20, art 203 pour 2000 €

Chapitre 21, art 2184 pour 15 000 €

Chapitre 23, art 231 pour 8 836 €

Le Conseil Municipal donne l'autorisation à l'unanimité.

SEANCE CLOTUREE A 18H15

Le Maire,
Christian MASNADA

